

# Gignac Infos

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2019



Marcel-Eugène Labroue  
Maire de Gignac



Chers Gignacoises, chers Gignacois,

Nous sommes à l'orée d'un changement d'équipe municipale en début d'année 2020.

J'ai eu l'honneur et le plaisir d'avoir la responsabilité de la commune depuis la fin de l'an 2000 et d'avoir dirigé trois conseils municipaux successifs.

Je veux rendre hommage ici à deux de nos élus qui ont prématurément disparu, Anna Villepontoux et Jean Oberlé qui ont œuvré efficacement pour le bien commun ; ce fut un grand plaisir de travailler avec eux.

Il sera joint au bulletin municipal de fin 2019 le bilan des réalisations et actions des trois derniers mandats.

D'ores et déjà je vous remercie Gignacoises et Gignacois pour la confiance que vous m'avez accordée durant cette longue période et je remercie aussi tous mes collègues élus présents et passés pour leur dévouement et leur accompagnement. Merci aussi à tous les personnels municipaux qui assurent un service efficace avec compétence.

Je souhaite à la nouvelle équipe qui sera élue un « bon vent », confiance et efficacité, ainsi que le maintien d'une bonne entente entre les habitants, élément essentiel au bien vivre ensemble.

Des chantiers importants seront certainement à traiter par la nouvelle équipe : le devenir de l'école, la problématique de la commune nouvelle, etc.

Nous avons voté en début d'année les comptes administratifs 2018, et les budgets 2019. Dans ce bulletin vous pourrez analyser la synthèse de ces budgets et les consulter dans le détail en Mairie si vous le souhaitez. Ces budgets ont été établis avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt. Les taux des trois taxes communales sont restés inchangés depuis l'année 2000 et ce, malgré la diminution des dotations de l'État et la baisse des compensations de l'Intercommunalité.

Derrière le « multiple rural et le Zinc de la Quique » nous aurons d'ici la fin du mandat l'installation d'un cabinet de kinésithérapie. Bienvenue à Marion Guigue et Yannick Moreau.

La toiture de l'église de St-Bonnet a été refaite, celle de la chapelle Ste-Anne est en cours de réalisation, ainsi que la rénovation du four de Sireyjols. La traverse du Bourg, revêtement et aménagements simples de sécurité seront réalisés début d'année 2020.

Le système associatif à Gignac est très actif et il est indispensable à la vie et à l'animation de la commune. Merci à l'ensemble des bénévoles et merci pour les liens qu'ils ont créés entre les associations à l'occasion de certaines manifestations.

Je remercie particulièrement l'association Lo Patrimòni qui rénove efficacement le patrimoine bâti remarquable et qui en cela se substitue à la commune. Ce fut le cas pour la rénovation du Moulin à vent et dernièrement la construction du four à pain - éco musée dont la photo figure sur la page de couverture de ce 39<sup>ème</sup> numéro de Gignac-infos.

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46) et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication : Marcel-Eugène Labroue - Réalisation : François Moinet - Photos : FM et associations. Impression : Atelier 46 à Souillac.

Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.

Contact : Mairie de Gignac. Tél.: 05 65 37 70 53 ou courriel : [mairie.gignac46@wanadoo.fr](mailto:mairie.gignac46@wanadoo.fr)

## SOMMAIRE

Informations communales.....	page 3
Les comptes de la commune .....	page 4 à 7
Subventions aux associations .....	page 8

Informations services .....	page 9 à 11
Informations associatives.....	pages 12 à 16
Agenda des manifestations.....	page 16



**Jean Oberlé** était membre du conseil municipal depuis 2008, enthousiaste, dévoué, il participait avec pertinence aux décisions prises lors des conseils municipaux. Assurant un lien social et convivial avec les associations, il était fortement impliqué dans certaines d'entre elles. Concerné par l'environnement, il avait initié la démarche d'Agenda 21 ainsi que plusieurs actions dans ce cadre. Avec ses élèves, il avait aussi participé à la rénovation des menuiseries du moulin. Ce Gignacois d'adoption avait réussi à conquérir l'amitié de tous et son action pour la collectivité a été exemplaire. C'est avec une immense tristesse que la municipalité s'associe à la peine de sa famille et de ses amis. Nous ne l'oublierons pas.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

556 inscrits  
359 votants  
335 exprimés  
14 blancs- 10 nuls  
Abstention 35,43%

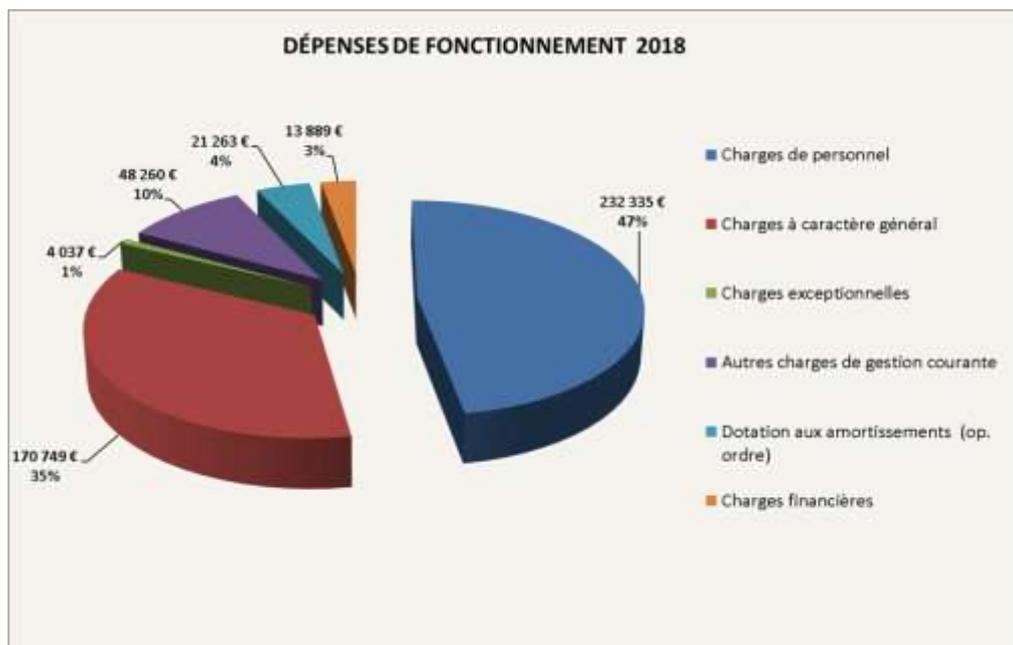
LRM : 81 voix - 24,18% ;  
Rassemblement national : 71 voix - 21,19% ;  
Parti socialiste : 44 voix - 13,13% ;  
Les verts : 40 voix - 11,94% ;  
France insoumise : 33 voix - 9,85% ;  
Liste Hamon : 14 voix - 4,18% ;  
Les républicains : 14 voix - 4,18% ;  
Debout la France : 7 voix - 2,09% ;  
Communistes : 6 voix - 1,79% ;  
Les européens : 6 voix - 1,79% ;  
Urgence écologie : 5 voix - 1,49% ;  
Parti animaliste : 5 voix - 1,49% ;  
Union populaire : 4 voix - 1,19% ; Alliance jaune : 2 voix - 0,6% ;  
Patriotes gilets jaunes et Lutte ouvrière : 1 voix. Autres listes : 0 voix.

## BASES D'IMPOSITION 2019

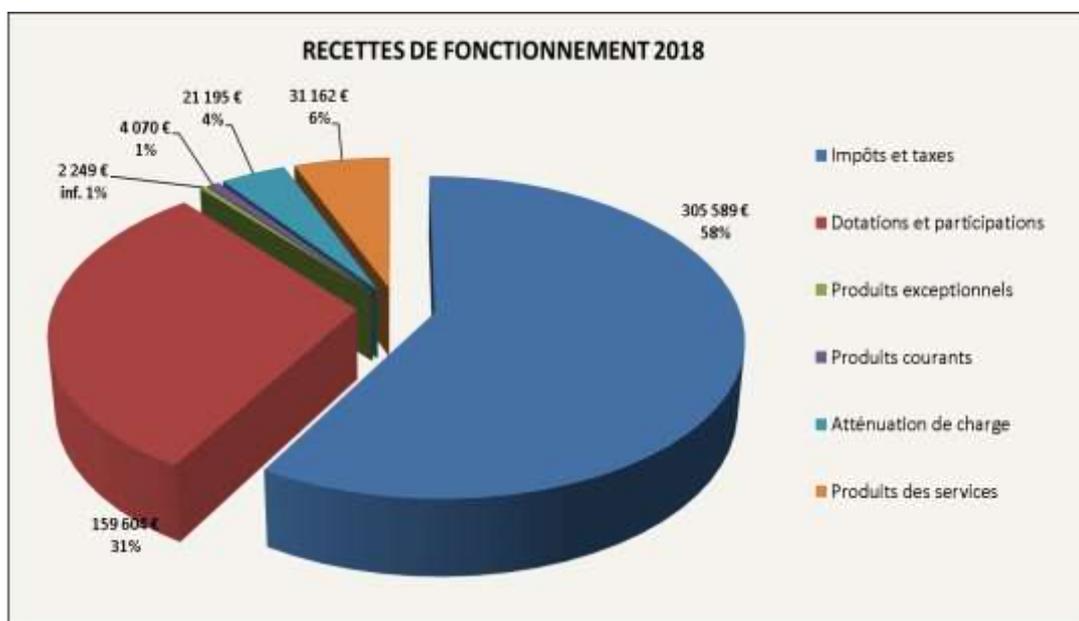
Les taux d'imposition des taxes directes communales pour 2019 sont identiques à 2018. Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier. Pour Gignac les taux sont inchangés depuis 2000.

	Taux Gignac 2018	Taux Cauvaldor 2018	Taux Gignac 2019	Taux Cauvaldor 2019
Taxe Habitation	8.97	7,90	8.97	7,90
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19.63	0,60	19.63	0,60
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	179.21	6,80	179.21	6,80

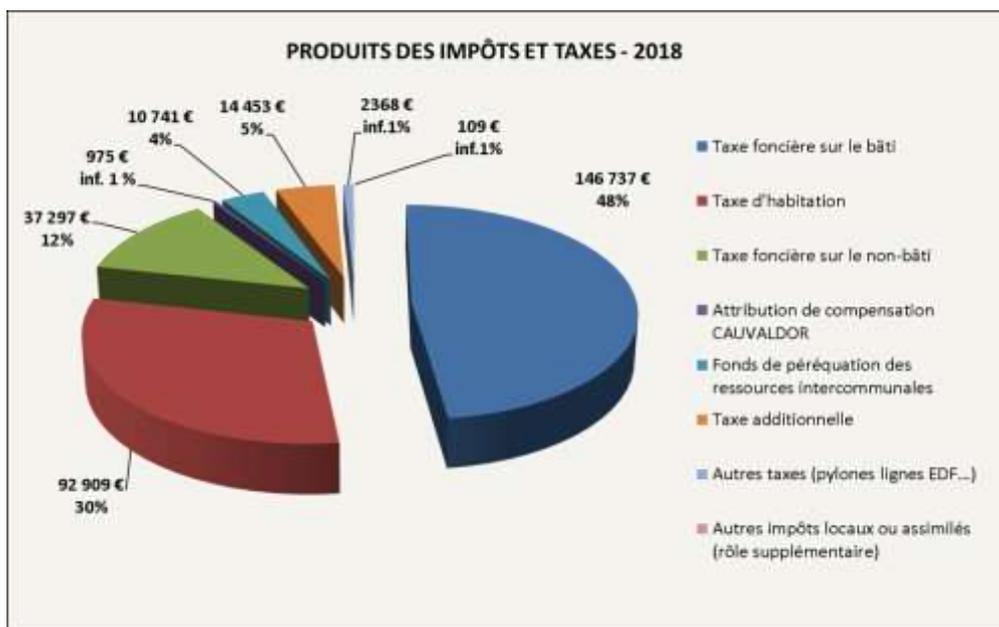
## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (DÉPENSES ET RECETTES DE LA COMMUNE EN 2018)



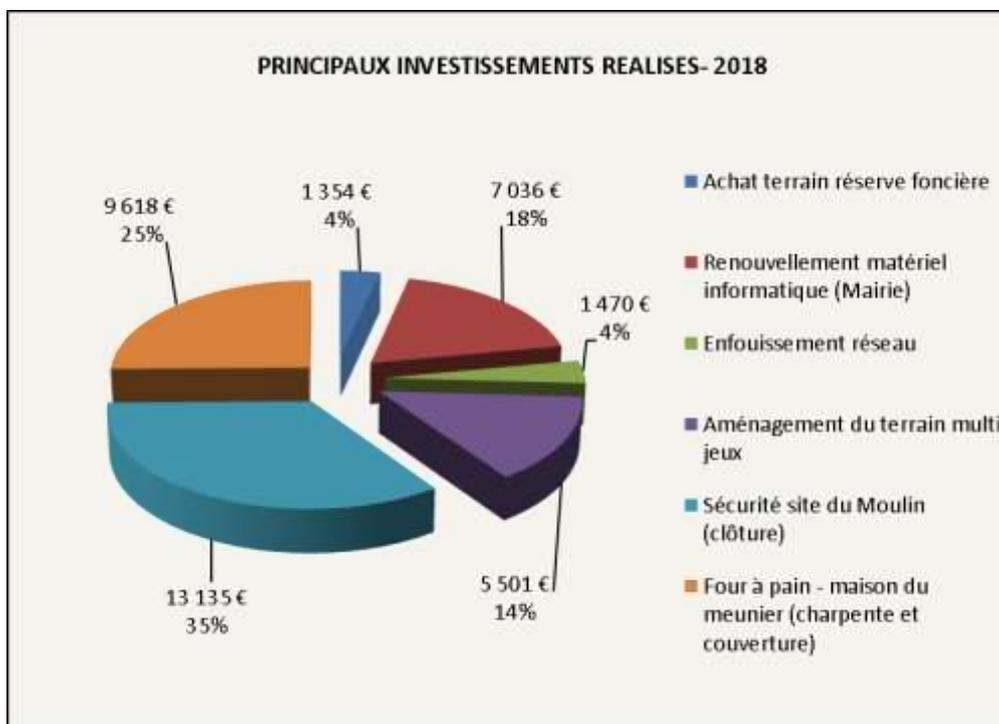
Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 490 532 euros. Les charges à caractère général sont détaillées à la page 6 et suivante. Les charges exceptionnelles correspondent à la subvention du budget communal au budget assainissement pour l'utilisation d'une partie du terrain. Le montant de cette subvention correspond au montant des échéances annuelles du prêt contracté sur le budget assainissement. Les autres charges de gestion courante sont les indemnités des élus, les subventions aux associations, etc.



Le montant total des recettes de fonctionnement est de 523 870 euros. Le détail des impôts et taxes est présenté page suivante. **Les dotations et participations correspondent aux aides diverses de l'État, du Conseil départemental, de la commune d'Estivals (...).** **Les produits exceptionnels correspondent à des remboursements d'assurances.** Les produits courants sont les locations de la salle des fêtes et la participation des agents pour les tickets restaurants. Les atténuations de charges sont liées à la tenue de l'Agence postale et aux indemnités journalières pour les maladies des agents. Les produits de service sont la cantine, le transport scolaire, la garderie, les concessions des cimetières...



Le montant total des impôts et taxes, détaillé ci-dessus, est de 305 589 euros. Les allocations de compensation (pour 975 euros) sont des reversements de Cauvaldor liés aux transferts de compétences et le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales (pour 10 741 euros) est un fonds destiné à aider les intercommunalités et leurs communes les plus pauvres.



En 2018, les dépenses d'investissement se sont élevées à 73 216 € correspondant au total des investissements 2018 d'un montant de 38 114 € (ci-dessus), au remboursement de la dette pour 31 102 € et à une régularisation de subvention de 4 000 €.

Ces investissements ont été financés avec des aides du Ministère de l'intérieur, de l'État, de la Région et des dons de l'association Lo Patrimòni. Au total 32 423 € d'aides ont été obtenues.

**CA 2018 : Principales dépenses de fonctionnement**

Charges à caractère général	
Entretien et réparation de bâtiment	5 255 €
Prestations de service (transport scolaire, contrôles des installations, bureautique, entretiens divers)	41 386 €
Alimentation cantine	6 455 €
Combustibles, carburant	18 582 €
Énergie, Électricité	16 219 €
Assurances	9 619 €
Charges financières	
Intérêts d'emprunts et dettes	13 889 €
Charges de personnel	
Rémunération du personnel titulaire	100 577 €
Personnel non titulaire	52 170 €
Charges sociales du personnel (report des assurances du personnel dans cette rubrique)	79 588 €
Charges de gestion courante	
Indemnités Maire et adjoints	22 759 €
Subventions aux associations (contribution Rionnet déduite—voir page 9)	12 930 €

**CA 2018 : Assainissement collectif**

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Fournitures, entretien et réparation	1 203 €	Ventes et prestations	8 830 €
Intérêts d'emprunt	2 443 €	Opération d'ordre d'amortissement	8 563 €
Dotation aux amortissements	18 383 €	Subventions	4 036 €
<b>Total :</b>	<b>22 029 €</b>	<b>Total :</b>	<b>21 430 €</b>

Les recettes de fonctionnement représentent 21 430 euros. Elles sont constituées de la redevance d'assainissement collectif (le prix du m<sup>3</sup> d'eau assainie est à 1.40€ HT et l'abonnement annuel à 110€ HT. Sur le compte administratif 2018 nous avons perçu 3 647,82€ correspondant au 3ème acompte pour l'année 2017 et 5 181,81€ correspondant au 1er et 2ème acompte pour l'année 2018. Pour l'année 2017, nous avons perçu 10 453,27 € correspondant à 51 abonnements et 3394 m<sup>3</sup>. Pour l'année 2018, nous percevrons 18 243,70€ correspondant à 81 abonnements et à 6608 m<sup>3</sup>), de la subvention du budget principal de la collectivité pour l'utilisation d'une partie du terrain de la station d'épuration et de la quote-part des subventions d'investissement transférée.

Les dépenses de fonctionnement représentent 22 029 euros. Elles sont constituées par les charges à caractère général (la consommation d'électricité, les prestations de services effectuées, l'entretien et la réparation de la station), les intérêts des emprunts et la dotation aux amortissements.

Vu le résultat reporté de l'exercice 2017, il y a un déficit d'investissement de 103 311.90 euros, le déficit d'investissement de l'exercice 2018 s'élève à 98 451.81 euros.

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit reporté	103 312 €		
Emprunts et dettes assimilées	13 018 €	Affectation de résultat 2017	8 058 €
Opérations d'ordre	8 563	Opération d'ordre d'amortissement	18 383 €
<b>Total :</b>	<b>124 893 €</b>		<b>25 441 €</b>

## CA 2018 : Logements locatifs sociaux

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Fournitures, entretien et réparation	6 282 €		
Autres charges de gestion	780 €	Excédent 2017 reporté	0 €
Intérêts d'emprunt	4 141 €	Revenu des immeubles	57 226 €
Dotations aux amortissements	420 €	Remboursements de frais	2 149 €
<b>Total :</b>	<b>11 623 €</b>	<b>Total :</b>	<b>59 375 €</b>

Le compte des logements est indépendant. En section d'investissement, il est prévu à nouveau une opération d'amélioration énergétique des logements pour 7 867 € (changement des radiateurs électriques des logements rue Cérou et de la Vicomté. Les autres charges de gestion concernent les frais notariés de l'acquisition du logement T4 au multiple rural (746 €).

Le résultat définitif de l'exercice 2018 est déficitaire en investissement pour 27 192,70 euros et excédentaire en fonctionnement pour 116 416,83 euros. Sachant que le résultat de fonctionnement est positif, il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement donc l'affectation du résultat 2018 au budget 2019 sera la suivante : en recettes d'investissement 27 192,70 euros et en recettes de fonctionnement 89 224,13 euros.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

### Programmes d'investissements

DESIGNATION		Reste à réaliser 2018	MONTANT AU BP 2019	MONTANT DU PROGRAMME	RECETTES
AMENAGEMENT	Rue E.de Vineirafront tranche 6		20 000 €	20 000 €	Participation de Cauvaldor 50 % du HT + TVA
TRAVAUX DIVERS	Four à pain Syrejols	9 264 €	10 000 €	22 732 €	Cauvaldor Fonds de soutien petit patrimoine
	Porte maison du meunier	3 468 €			
ACHAT MATERIEL	Ampli salle des fêtes, tonne à eau, etc.		5 000 €	5 000 €	
EGLISE ST-BONNET	Toiture	29 898 €		29 898 €	État DETR : 6 229 Département : 6 229 Cauvaldor : 5 000
PROJET URBAIN PARTICIPATIF	Études : Les Genestes		21 000 €	21 000 €	Participation propriétaires : 21 000 €
MAISON DU MEUNIER		22 278 €		22 278 €	Financé par un don du Patrimoine
TRAVERSE DU BOURG	Aménagements sécurité		26 000 €	26 000 €	Subvention au titre des amendes de police
CHAPELLE SAINTE-ANNE	Toiture		15 500 €	15 500 €	État DETR, Département et Cauvaldor : demande de 9 407 €
<b>TOTAL :</b>		<b>64 908 €</b>	<b>97 500 €</b>	<b>162 408 €</b>	

Certains investissements qui n'ont pas été réalisés ou terminés en 2018 sont reportés sur ce tableau dans la colonne reste à réaliser.

## BP 2019 : Subventions aux associations

Subventions aux associations (€)	2017	2018	2019
Ecaussystème	3000	3000	3000
ESCG (football)	2000	2000	2000
Aînés Gignacois	1300	1300	1300
Asso Lo patrimoni	1500	1500	1000
Biblio. Multimédi@ dont 30€ pour utilisation du site	900	930	930
Coopérative scolaire RPI (voyage scolaire)	350	350	900
Asso Parents d'Elèves	800	800	800
CAMR (activités Gignac)	960	900	700
Saint-Hubert (chasse)	700	700	500
Rider Sprinter Club (organisation de la course à Gignac)	200	500	500
Asso. Foyer Rural	500	400	400
Restaurants du Coeur	100	300	300
Secours populaire	300	300	300
Subvent° Les petits Loups (salon du livre)	200	200	200
Sapeurs pompiers	100	100	100
<b>Total :</b>	<b>12910</b>	<b>13280</b>	<b>12930</b>

**L'attribution des subventions 2019** a entraîné des contrariétés pour certaines associations qui n'ont pas compris pourquoi leur subvention avait été réduite. La commission municipale chargée des relations avec les associations propose une répartition qui est ensuite discutée et votée en conseil. Souvent la même somme est reconduite d'année en année mais ce n'est pas toujours le cas ; chaque subvention est décidée en fonction des projets présentés, de la trésorerie de l'association ou d'autres critères, comme l'organisation ou non de certaines manifestations. Pour l'association Lo Patrimoni, une baisse a été décidée mais il était bien noté que la subvention pouvait être revue à la hausse, sur demande, en fonction des projets. C'est toujours le cas. La municipalité regrette l'incompréhension qui a résulté de cette décision et tient à faire savoir l'importance qu'elle accorde aux associations et son désir de poursuivre des partenariats constructifs (aux deux sens du terme). Elle renouvelle en particulier l'expression de la reconnaissance de tous pour les réalisations remarquables faites au profit de la commune et des habitants par l'association Lo Patrimoni.

Les éléments comptables diffusés par Gignac-infos sont adaptés pour faciliter leur compréhension. En effet, les documents officiels rassemblent des dizaines de pages et sont présentés selon des règles propres à la comptabilité des collectivités territoriales. De plus par le jeu des reports et des dépenses imprévues, il y a des différences entre les budgets prévisionnels et les comptes administratifs. La comptabilité officielle est disponible dans tous ses détails, auprès du secrétariat de mairie. Une note synthétique est consultable en mairie ou sur le site de Gignac-en-Quercy.

## ASSOCIATION DU RIONET

La subvention accordée par les communes qui bénéficient des activités organisées par l'association multi-rencontres du Rionet se monte pour 2019 à 60 000 €. L'association a proposé aux communes de diviser cette somme au prorata du nombre d'habitants, soit pour la commune de Gignac un montant de 11 550 €. En contrepartie la commune percevra en 2020 une prestation de services de la CAF pour le contrat enfance jeunesse de 6 000 €.

Le Rionet est un centre culturel et social, lieu de rencontre et d'échanges avec une vocation d'animation. Il offre de nombreux services et loisirs (crèches de Cazillac et Cressensac, Relais d'assistants maternels, accueil des petits, activités de loisirs et stages pour les jeunes, loisirs pour ados et adultes, activités sportives, camps d'été, soutien social et financier. Nombreux sont les habitants de la commune qui profitent de ces activités.

**Pour tout projet de construction ou de modification concernant l'urbanisme**, contactez la mairie qui vous indiquera les démarches à faire et les imprimés à remplir. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) donne des conseils gratuits (rendez-vous à prendre au 05 65 30 14 35). Vous pouvez aussi contacter Cauvaldor ; Service urbanisme, 6, av.de St-Céré - 46 110 Vayrac. Tél. 09 80 50 10 00. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## STOP AUX INCIVILITÉS

Il y a encore de trop nombreuses personnes qui ne respectent pas les limites de vitesse ou les règles du code de la route concernant les stops et le stationnement, en particulier dans le bourg de Gignac. Ces personnes, parfois inconscientes, mettent en danger les autres. D'autres incivilités concernent des arrachages de panneaux indicateurs directionnels. La municipalité espère que la raison et le sens civique prévaudront mais si ces personnes sont identifiées, les amendes ou les peines prévues par la justice seront appliquées.

## AMÉNAGEMENT DU SITE DU MOULIN

L'association Lo Patrimòni et la commune de Gignac ont mené conjointement la réhabilitation du moulin à vent, la sécurisation du site et la construction du four à pain. C'est la commune qui juridiquement et fiscalement a pris en charge la responsabilité des travaux parce qu'elle est propriétaire du site. Cela a aussi permis de récupérer la TVA. Le coût total des travaux a été de 177 497,39 euros HT. financé comme suit :

	Coût total	177 497,39 €
Contribution de Lo Patrimòni - Fonds propres		54 501,25 €
Dons des associations Gignacoises via Lo Patrimòni		31 162,70 €
Dons des particuliers et divers (Crédit Agricole et autres ) via Lo Patrimòni		8 476.37 €
Dons des particuliers via la Fondation du Patrimoine		15 843.70 €
Fondation du Patrimoine– Fonds propres		5 000.00 €
SUBVENTIONS : AG2R La Mondiale (15 000 €) Conseil Départemental - FAPEC (13 264 €) Ministère de l'Intérieur (4 000 €) Conseil Régional (3 353,14 €) Amendes de Police (2 553,56 €)		38 170.96 €
Contribution de la commune (après récupération du FCTVA dans 2 ans)		24 342.12 €

Il faudrait aussi ajouter pour avoir le coût complet, le mécénat de compétence des artisans, notamment les entreprises Cardoso et Delpech, qui ont travaillé gratuitement sur les différents chantiers; ainsi que la valorisation du travail effectué par tous les bénévoles. La commune et lo Patrimòni les remercient tous chaleureusement une fois encore.

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Cette année, les élèves de TPS/PS/MS ont rencontré les correspondants de Cressensac lors d'une sortie au Jardin de Colette. Une super journée au cours de laquelle ils ont fabriqué des abris pour perce-oreille, découvert les hôtels pour insectes, observé des plantes, pique-niqué avec leurs nouveaux copains et joué aux jeux géants. Personne ne s'est perdu dans le labyrinthe !



Le 11 octobre 2018, dans le cadre du salon Lecteurs en Herbe de Pazayac, la classe de GS/CP a accueilli Anne Loyer, auteure de livres de littérature de jeunesse. Les enfants ont pu échanger sur l'écriture, la genèse d'une histoire, d'un livre et écouter des lectures offertes. Un moment précieux et enrichissant pour les enfants qui entrent dans le Lire/ Écrire.



Les écoliers dans leur potager

Dans le cadre du parcours Citoyen, les élèves de GS/ CP sont allés à la Mairie afin de poser des questions à Eugène Labroue, maire de Gignac le 18 mars 2019. Maîtresse Delphine et ses élèves lui adressent leurs remerciements.

Le 22 mars 2019 les deux classes de l'école de Gignac sont allées assister à Ussac à une série de représentations pour enfants. Les enfants qui le désiraient, sont repartis maquillés. Merci à Mme Tronche d'avoir convié l'école à cette belle sortie.

Le 14 mai 2019 les élèves de GS/CP ont visité le musée de l'Homme de Néandertal à la Chapelle aux saints (19). Au cours de cette journée, les enfants ont pu découvrir des outils, les conditions d'apparition du feu, la vie à l'époque préhistorique. Deux ateliers leur ont été également proposés : Les enfants étaient ravis de s'initier à l'art pariétal ainsi qu'au tir au propulseur/ lancer de sagaie.

Les élèves de GS/CP se sont aussi rendus à l'école de Nadaillac pour une journée « Rencontres Lecture » avec les CE1/CE2. Les deux classes ont travaillé et échangé autour d'un album de littérature de jeunesse lu au fil de l'année par les deux classes. Les CP ont aussi visité les locaux de l'école de Nadaillac afin d'assurer la liaison CP/CE1.

**Les effectifs d'école** de Gignac sont de 10 en petite section, 9 en moyenne section, 7 en grande section et 4 en cours préparatoire. Delphine Murat en charge de cette classe de CP quitte l'école après 13 ans. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau parcours professionnel.

A Nadaillac Laétitia Gossoin, directrice, fera classe cette année à 9 élèves en CE1 et autant en CM2. Sandrine Reces aura 14 élèves en CE2 et 7 en CM1. Ainsi Gignac accueillera 30 élèves et Nadaillac 39.

Tout au long de l'année, une à deux fois par période, la classe de GS/CP s'est rendue à la bibliothèque du village. Merci à l'association Multimédi@ pour l'accueil et la disponibilité de ses bénévoles.

## COMPTEURS LINKY

« Un collectif des habitants de Gignac contre l'installation du compteur LINKY s'est constitué. Actuellement 80 foyers de la commune de Gignac sont inscrits dans ce collectif. En tant que Maire, je tiens compte de l'importance de ce collectif en prenant un arrêté demandant que les administrés puissent avoir la liberté d'exercer leur choix à titre individuel et sans pression.

- Refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété
- Refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur. » M.E.Labroue

## GIGNAC, COMMUNE PROPRE

À l'initiative de l'association Ecaussystème, une journée de ramassage des déchets sur les voies publiques a été organisée le 15 juin. Une quarantaine de personnes se sont réunies en début d'après-

midi place de l'église pour se répartir les zones de collecte. Certains partaient à pied, d'autres en voitures. Il y avait même une équipe d'enfants enthousiastes qui a arpenté les alentours du stade et du moulin. Au total un fourgon a été rempli d'ordures, menées ensuite à la déchetterie. L'opération a été menée en partenariat avec l'association LG.Plogger de Ludovic Giraudin, dont l'objectif est d'associer course ou promenade dans la nature et ramassage des déchets. La mairie, elle aussi partenaire a offert à tous un rafraîchissement, au Zinc, en guise de remerciement. Globalement la commune est propre, plus d'ailleurs qu'il y a trois ans lors de la précédente journée de nettoyage. Les mentalités évoluent et c'est très encourageant. Il y a beaucoup moins de personnes qui considèrent la nature comme un dépotoir et qui y abandonnent leurs déchets. C'est une initiative qui sera à reconduire. N'hésitez pas aussi à contribuer à ce nettoyage lors d'une future journée de nettoyage ou au quotidien lors de vos déplacements. Pour les encombrants, vous pouvez aussi les signaler à la commune pour un futur ramassage. Vivre dans un environnement, propre, sain et entretenu contribue au plaisir de vivre dans la commune. Gignac a la chance d'être préservé ; nous devons à nos enfants que cela dure. Les sensibiliser à la protection de l'environnement est important pour l'avenir.



Une des équipes de ramasseurs devant son butin

### ASSOCIATION ECAUSSYSTEME

La 17<sup>ème</sup> édition de l'Ecaussystème s'annonce prometteuse et la fièvre monte à cause d'une programmation très variée et de grande qualité. La grande scène de la prairie du Touron accueillera des groupes de grande renommée.

Cette programmation que nous offrons au public verra, n'en doutons pas, venir dans notre petit village, des festivaliers aussi nombreux que divers. Toutes les générations s'y reconnaîtront.

#### Vendredi 26 Juillet

RYON (Groupe reggae francophone) Révélation des « Détours de l'Ecaussystème.

MEUTE (Groupe allemand alliant les accents de Fanfare au techno hypnotique )

DUB INC (Groupe emblématique du Reggae Français)

SKA-P (Groupe madrilène très engagé avec des accents de Rock teintés de Reggae)

JAHNERATION (Groupe aux influences de la nouvelle scène Jamaïcaine et Hip Hop US)

#### Samedi 27 Juillet

FLAVIA COHELO (Chanteuse à l'énergie scénique explosive)

BOULEVARD DES AIRS (Groupe aux mélodies entêtantes et textes poignants)

SKIP THE USE (Groupe majeur de la scène Rock française)

FRANZ FERDINAND (Groupe Rock anglais exubérant et euphorique)

L'ENTOURLOOP (Groupe French touch vintage, fine fusion de Reggae et Hip Hop)

#### Dimanche 28 Juillet

UB40 (Groupe mythique anglais, 40 ans de carrière)

HF THIEFAINE (Artiste majeur de la scène française, chansons à textes poétiques)

GORAN BREGOVIC (Rock star des Balkans, une grande variété de styles et de techniques)

SHAKA PONK (Un des plus grands groupes de Rock français alliant funk, Hip Hop)

JEWLY (Chanteuse d'un Rock rebelle aux accents de blues épique)

Les 27 et 28 : Journées éco-citoyennes.

Scènes Off : concerts gratuits derrière le bar-restaurant



HF Thiefaïne

Pour faire exister ce festival qui peut paraître quelquefois improbable et qui propulse notre village au niveau des festivals nationaux, nous nous efforçons de nous doter des moyens à la mesure de ce que nous sommes devenus. En effet, depuis quelques années, l'association a beaucoup investi et comme vous avez pu le constater nous avons entrepris des travaux et la construction d'un bâtiment de stockage sur la prairie du Touron. Ces aménagements indispensables pour que l'aventure puisse durer et progresser, seront complétés dans les deux années à venir toujours dans le respect de l'environnement. Nous avons pour cela, présenté notre dossier aux collectivités territoriales (Cauvaldor, Département, Région) qui ont décidé de nous aider jugeant le projet crédible et sérieux. Tout récemment, nous avons soutenu et argumenté notre projet auprès des instances attribuant les fonds européens, qui ont décidé, elles aussi, de soutenir le projet. L'Ecaussystème se voit donc reconnaître comme un acteur culturel avec un rôle d'animation qui induit des retombées économiques et contribue à l'attractivité de notre territoire. Cette reconnaissance est le fruit du travail effectué depuis des années, de nos centaines de bénévoles, de nos instances de gouvernance et bien sûr de notre équipe de salariés.

Si le festival représente l'événement phare de notre association, il faut cependant rappeler que notre activité va bien au-delà. En effet, nous nous efforçons d'offrir un panel d'animations sur le terri-

toire. Rappelons s'il en est besoin, les nombreuses conférences à Gignac et en d'autres communes sur des sujets très variés (Environnement, Biodiversité, Histoire, Société, Connaissance du monde etc...), que nous appelons «Les Ecaussysthématiques». Ces activités sont gratuites. En dehors de cela, il ne faut pas oublier les concerts de nos «Détours» au Théâtre de l'usine de Saint-Céré, ainsi que le concert dans les grottes de Lacave ou nous avons reçu Sanseverino le 25 mai dernier.

L'association Ecaussystème doit toutefois lutter pour son existence à terme ; pourquoi ? Depuis quelques années, les festivals indépendants (c'est notre cas car autofinancé à 87%) se trouvent confrontés à ce qui est appelé le phénomène de concentration. En effet bon nombre de festivals sont «rachetés» par des multinationales (Vivendi , Universal et d'autres) avec un objectif avant tout de rentabilité et de profit. A L'Ecaussystème, nous n'avons aucun actionnaire, tout est investi dans le projet. De plus, les cachets des artistes explosent: c'est «une épée de Damoclès» que les festivals indépendants ont au-dessus de leurs têtes. Cet état de fait est en train de remonter dans les instances culturelles qui s'en inquiètent et nous essayons avec d'autres festivals indépendants, d'alerter aussi les structures institutionnelles. À cela s'ajoute la décision de faire supporter aux festivals, une partie du coût des forces de l'ordre. Nous devons avec d'autres, nous battre face à ces menaces. Ceci ne nous empêche pas cependant, de rêver et de préparer notre festival dans la gaité et le goût du vivre ensemble. Il nous faut bien sûr, remercier beaucoup de monde. Merci aux propriétaires et agriculteurs qui nous prêtent les terrains indispensables à notre activité. Merci à la commune de notre village pour son soutien. Merci aux habitants pour leur compréhension et leur bienveillance (comme à l'habitude, les habitants du bourg et très proches, seront conviés aux réunions avant et après le festival). Le mardi soir un film sur un thème musical sera projeté gratuitement sur le site en plein air, tous les bénévoles et les habitants de Gignac sont conviés à cette projection qui sera donnée en collaboration avec Ciné Lot. Le jeudi soir avant les concerts une visite du site sera organisée pour ceux qui souhaitent voir les coulisses d'un festival. Merci enfin à

nos 550 bénévoles pour leur courage, leur gaité et leur abnégation. Pour cette 17ème édition, rendez vous donc les 26, 27, 28 juillet 2019 sur la prairie du Touron. Pour en savoir plus, visitez notre site internet <https://www.ecaussysteme.com>.

Habitants de GIGNAC, il ne tient qu'à vous de rejoindre l'aventure, en devenant bénévole. contactez nous au N° 05 65 62 69 05 ou venez tout simplement nous rencontrer à notre siège : 1, chemin du moulin à GIGNAC, nous serons très heureux de vous y recevoir.

Triste printemps 2019 qui a vu disparaître, bien trop tôt, l'un des nôtres, Jean Oberlé, que tout le monde connaissait dans notre commune et bien au-delà. Terrible disparition pour sa famille bien sûr et aussi pour L'Ecaussystème. En effet Jean était et restera l'emblématique président de l'association, empreint d'humanisme, avec le sens immodéré du vivre ensemble, infatigable dans la fraternité et la solidarité. Il nous manque et nous manquera longtemps. Nous sommes aussi, tous aux côtés de ses enfants et de sa compagne, Delphine, fidèle et dévouée bénévole de l'association. Jeannot restera dans le cœur de tous les bénévoles de L'Ecaussystème. Nous penserons tous beaucoup à lui lors de cette édition du festival.

## LO PATRIMONI

Ce premier semestre 2019 a été marqué par l'ouverture de l'écomusée « Du grain à la farine sur le Causse de Martel ». Le montant des travaux s'élève à 62 059 € HT. L'entreprise Delpech a fait don de son temps pour réaliser le four et le fournil dans le cadre du mécénat de compétence (valeur du don : 11 788 €). La Fondation nationale du Crédit Agricole a fait un don de 9000 € ; la remise officielle du chèque aura lieu en septembre sur place en présence de représentants nationaux du Crédit Agricole. Dans le cadre de l'enveloppe cantonale, le département a versé 300 € et la commune de Gignac a pris en charge la porte. L'association a payé le solde (42 153 €) grâce aux dons de particuliers et d'entreprises, et grâce aux recettes réalisées en 2018 lors des diverses animations. L'écomusée s'est enrichi de dons de particuliers originaires de

Corrèze, Dordogne et Lot. Nous sommes toujours à la recherche de films sur les travaux des champs, d'un décalitre pour mesurer les matières sèches, d'un petit racloir à main pour la maie (lo rachcleto), d'un « petit bandelou » en zinc (genre cuvette ou bassine) et d'une aiguille en bois à gerber (liadou). Si vous possédez ou trouvez un de ces objets, merci de nous appeler, nous serons ravis.



Le jour de Pâques plusieurs centaines de personnes ont découvert la maison du meunier et 200 d'entre elles ont pu pénétrer dans le moulin pour une visite commentée. Les bénévoles ont accueilli dans le moulin au cours de ce semestre plus de 500 personnes au cours des diverses animations. Le four a été mis en service pour la fête des écoles qui a eu lieu sur le site. Plusieurs groupes ont également été accueillis, en particulier le club occitan de Martel pour une visite en langue d'oc et des cyclotouristes pour une concentration des cyclotouristes venus des trois départements. Prochaines dates d'ouverture du moulin et de la maison du meunier les 14 juillet, 15 août, 21 et 22 septembre.

Les randonnées mensuelles reprendront à partir de septembre. La première randonnée dite « de la Pierre des Trois Évêques », organisée en partenariat avec les communes voisines, aura lieu le dimanche 1er septembre. Rendez-vous à 9 h 30 pour inscription à la Salle des Fêtes - Départ à 10 h devant la bibliothèque (Possibilité d'aller directement sur le site pour le pique-nique). Pique-nique tiré du sac sur le site de la Pierre des Trois Évêques. Apéritif offert par les associations organisatrices.

## LE MOULIN À PAROLES

La période estivale marque un creux pour l'activité de la troupe. Toutefois, nous rejouons « Mourir pour un moulin », le mardi 6 août en soirée, en clôture des fêtes de Lamothe-Fénelon et « Notre village dans la grande guerre » le samedi 12 octobre à Souillac. Nous avons aussi répondu favorablement pour jouer bénévolement cette pièce le 26 octobre à Montignac dans le cadre d'Octobre rose. La troupe a également postulé pour les festivals de Vigeois-en-Corrèze et du Périgord Noir. À bientôt sur les planches.

Pour ceux qui sont intéressés, nous proposons des DVD de nos deux pièces (10 euros chaque).

Pour les commandes, s'adresser à la bibliothèque ou au 06 46 81 90 28 ou au 06 85 66 89 81.

## LES AÎNÉS

Au cours de ce 1er semestre le bilan des activités se maintient aux jeux de société et à l'art floral. Les sorties sont organisées avec le club Amitié-Loisirs de Souillac (ensemble nous arrivons à garnir un car, ce qui est intéressant pour les tarifs) : le 6 mars à Figeac, spectacle folklorique : 18 personnes de Gignac, le 14 mai sortie Corrèze-Cantal : 15 personnes de Gignac. Pour l'année 2019 le club compte 102 adhérents. Le 9 novembre 2019 à 20 heures 30 le club organise une soirée chansons françaises avec Jean-Luc Lasvergnas qui interprète des chansons de J.Ferrat, Aznavour, Lama, Renaud, Cabrel... Retenez cette date ! Nos activités s'arrêtent pour l'été et reprendront au mois de novembre. Le club vous souhaite de passer un bel été.

## CERCLE D'ANIMATION EN MILIEU RURAL (CAMR)

Les cours de gymnastique se terminent fin juin. Ils sont suivis de façon assidue et sont fréquentés par des habitants de Gignac et des villages environnants. Ils reprendront en septembre.

Le 27 janvier 2019, le CAMR a participé, avec Ecaussystème et Lo Patrimòni, au marché au truffes. Nous faisons appel, à cette occasion, aux adhérents pour faire des gâteaux qui sont proposés sous forme de « café gourmand ». Ecaussystème

nous reverse 2 € par convive. Les bénévoles des autres associations se joignent à nous.

Le 9 mars, nous avons accueilli la troupe de Saint-Cernin-de-Larche qui a joué la pièce de théâtre « Panique au Ministère ». Deux concerts « classiques » ont été programmés

- Le 28 avril, concert lyrique avec Fabienne Masoni, mezzo-soprano, et Gaël Tardivel au piano. Un public nombreux et enthousiaste est venu y assister.

- Le 2 juin, concert romantique avec Pierre Perny – ténor – et le duo Muzica – Simona Lorencova-Bordes à la flûte traversière et Catherine Legrand au piano. Ce trio est déjà venu à Gignac en 2016 et en 2017. Public moins nombreux que pour le précédent concert mais tout aussi enthousiaste.

Le 7 juillet, nous proposons des « chansons swing » avec « Anaïs et les garçons » dans l'église de Saint-Bonnet. Toutes nos activités sont annoncées sur le Site de Gignac. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

## MULTI-MÉDI@

L'association Multimédia gère la bibliothèque et organise diverses activités sur la commune.

La bibliothèque est régulièrement fréquentée par une centaine de personnes de tous âges. La Bibliothèque Départementale du Lot (BDL) nous amène des livres (y compris en gros caractères), albums (adultes et enfants) et livres audios, deux fois par an ; nous avons un fonds propre et continuons à acheter des livres qui nous sont demandés par des lecteurs, ou si nous pensons qu'il est intéressant que nous les ayons à la bibliothèque. Les enfants ont un endroit où ils peuvent s'installer pour découvrir tous les livres ou albums qui leur sont dédiés. Nous avons acheté un lecteur de livres audios que nous mettons à disposition de nos lecteurs afin qu'ils puissent s'initier à cette nouvelle forme de « lecture ». Il y a un accès WiFi libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Le Club de lecture fonctionne tous les mois et c'est un moment convivial intense. Multimédia propose des cours d'informatique qui se tiennent le lundi soir. De janvier à fin avril 2019, Jean-Luc Louis, bénévole de l'Association, a organisé des cours pour les « débutants » et les a initiés à l'utilisation d'un ordinateur. 9 per-

sonnes y ont assisté. Il va proposer, de septembre à décembre, des cours de niveau 2 et 3. En juin, Patricia Brécy, présidente de l'Association, a remis à 6 enfants de la commune l'album « Le manteau des mots », proposé par la BDL dans le cadre de l'opération « Premières pages ». En 2020, tout enfant qui naîtra sur la commune se verra offrir par Multimédia le livre sélectionné par la BDL. De même des ateliers pour enfants seront proposés. Les jeunes de Gignac peuvent se retrouver dans la Salle des Jeunes (ancienne bibliothèque). Ils sont affiliés à l'Association Multimédia qui en a la responsabilité. Le Site de Gignac-en-Quercy apporte les informations sur toutes les activités qui se déroulent dans le village, quelle que soit l'association organisatrice, et il ne faut pas hésiter à le consulter régulièrement pour se tenir au courant, tant sur le plan culturel et sportif que sur les informations municipales données par la Mairie.

La bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 14 h à 16 h et le dimanche matin de 10 h à 12h. Adhésion : 5 € (individuel) – 10 € (famille).

## FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Gignac arrive à un tournant de son histoire : on arrête ou on continue ? Créé en 2003, il avait pour but de "*fédérer l'ensemble des associations existantes sur la commune, promouvoir l'animation et favoriser les échanges en milieu rural*". Mais cela a été un vœu pieux puisque chaque association de Gignac a sa vie propre... Le Foyer Rural propose un film chaque mois, de septembre à juin ; un film annuel pour enfants, en collaboration avec Ecaussystème qui prend en charge les billets d'entrée des enfants ; des conférences en collaboration avec Ecaussystème qui en est l'instigateur ; des concerts avec le Cercle d'Animation en Milieu Rural (CAMR) ; une participation aux soirées "Cabaret" avec le Camr, Lo Patrimòni, et Multimedi@ (où nous partageons les pertes et les bénéfices et surtout mettons en commun les forces vives...). Nous avons financé l'enregistrement de la pièce « Notre village dans la grande guerre » car il nous semblait important qu'il en reste une copie à

la bibliothèque de Gignac et que celles et ceux qui veulent en garder un souvenir puissent l'acheter. Mais les projections de films ne se rencontrent pas un franc succès : 350 spectateurs en 2017, 300 en 2018... Nous ne sommes plus que deux personnes à animer cette association et nous nous posons la question sur sa pérennité et, donc, sur la projection de films à Gignac. Y aurait-il des personnes intéressées par le fonctionnement du Foyer Rural, qui accepteraient de s'investir et de faire vivre cette association. En apportant du sang neuf et avec des projets identiques, différents ou supplémentaires, il serait possible de continuer à avoir des séances de cinéma dans notre village. Car le cinéma, apporté par Ciné-Lot, ne peut fonctionner qu'en adhérant à la Fédération des Foyers Ruraux du Lot. Nous sommes prêtes à aider les personnes intéressées à reprendre le flambeau. Faute de candidat(e)s, les activités du Foyer Rural cesseront. N'hésitez pas à contacter Annette Debrie au 06 89 44 72 46 ou à [jeannotdebrieannette@orange.fr](mailto:jeannotdebrieannette@orange.fr)

## ENTENTE SOUILLAC-CRESSENSAC - GIGNAC

Le temps des vacances estivales et d'une pause bien méritée a sonné pour nos joueurs, éducateurs et dirigeants. Très belle saison sportive pour les bleus de l'ESCG ; on peut parler d'un véritable renouveau du club puisque nos deux équipes séniors accèdent à la division supérieure ; l'équipe B termine invaincue avec 13 victoires et 4 nuls ; elle évoluera la saison prochaine en D2 du district ; l'équipe fanion finit à la seconde place de sa poule et accède à la D1 du Lot. Notre école de foot figure

parmi les meilleures du Lot, nos jeunes (15 ans) réalisent le doublé coupe et championnat; ils accèdent à la ligue Occitanie ; bravo à ce groupe bien sympathique et à son coach Hamid Touzani. Nous remercions chaleureusement les dirigeants de l'ESCG, tous nos éducateurs ainsi que nos amis supporters pour leur présence et leur soutien tout au long de la saison. La pelouse de Gignac a été foulée les samedis et les dimanches par nos équipes (séniors et école de foot). Nous remercions la municipalité pour son fidèle soutien (entretien du complexe sportif A. Dufau et subvention de fonctionnement). Sans l'aide des collectivités locales, sans la générosité de nos partenaires et mécènes et l'investissement de nos bénévoles (éducateurs et dirigeants) le foot amateur serait rapidement voué à disparaître de nos territoires. Nos villages et nos stades seraient alors bien tristes, privés de leur jeunesse et de leurs forces vives. Bravo et merci à notre équipe de France féminine qui remplit les stades de la coupe du Monde et donne une belle image du sport collectif. Nous lui souhaitons bonne chance.

## ASSOCIATION DES CITOYENS OPPOSÉS À LA POSE DU LINKY

L'installation de ce nouveau compteur sujet à polémique est prévue pour cet été à Gignac. Nous avons légalement le choix de l'accepter ou de le refuser, mais Enedis et ses sous-traitants tentent de l'imposer à tous. Si vous êtes indécis ou opposés, le collectif est là pour faire valoir vos droits. N'ATTENDEZ PAS ! Plus d'infos au 06 33 74 18 31 ou sur [gignac@Stop-linky46.fr](mailto:gignac@Stop-linky46.fr)

## QUELQUES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER...

(Voir aussi dans ce Gignac-infos, les manifestations annoncées par les associations)

Du 26/07 au 28/07 : ECAUSSYSTEME, concerts sur le site du Touron (voir programme page 12)  
27 et 28/07 : journées éco-citoyennes sur la place du village;  
scène off et concerts gratuits derrière le bar-restaurant  
14/07; 15/08 ; 21 et 22/09 : Ouverture de l'écomusée et du moulin  
01/09 : randonnée de la Pierre des 3 évêques.  
Le 08/09 : Course cycliste organisée par le Rider Sprinter Club  
Dimanche 20/10 : Cyclocross

(Les manifestations sont annoncées sur le site de Gignac : [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr))